

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES ELECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Vous pouvez faire parvenir votre demande d'inscription jusqu'au vendredi 14 mai 2021 :

Par voie postale en remplissant le **Cerfa 12669*02** (Veillez à être le plus clair et lisible possible, et à bien remplir toutes les rubriques du formulaire qui vous concernent) accompagné des pièces suivantes :

1– Une photocopie d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité

Vous adresserez à votre commune une photocopie lisible de votre pièce d'identité en cours de validité ou expiré depuis moins de cinq ans :

- carte nationale d'identité (photocopie recto verso) ;
- ou passeport (photocopie de la double page où figure votre photo) ;

2 – Un justificatif de domicile

Seront acceptées :

- les pièces prouvant que vous êtes domicilié(e) dans la commune où vous souhaitez être inscrit(e) (facture d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe). **Veillez à ce que les factures soient établies à vos nom et prénoms et qu'elles datent de moins de 3 mois ;**
- ou les pièces permettant de prouver que vous êtes inscrit(e), pour la deuxième année et sans interruption, au rôle d'une des contributions directes communales ou que votre conjoint(e) répond à ces conditions.

OU

Via le téléservice service-public.fr

Rubrique : Accueil particuliers---service en ligne et formulaires---formulaires---demande d'inscription sur les listes électorales